



Trois employés du bureau régional de Ouanaminthe (Nord'Est) de l'Office national d'assurance-vieillesse auraient détournés plus d'un million de gourdes, a appris l'agence Haïti Press Network.

Deux inspecteurs et un chef de service de recouvrement du bureau ont détournés, à eux trois, plus d'un million de gourdes dans le cadre de leur travail.

Le directeur du bureau de l'ONA de cette ville frontalière, Rolex Mompremier, joint au téléphone ce jeudi par HPN, confirme l'information qui faisait des vagues au sein de la population ouanaminthaise.

« Je ne veux pas trop parler de cette situation pour le moment, car la direction centrale n'a pas encore réagi. Mais, depuis l'éclatement du dossier la semaine écoulée, les concernés ne viennent plus au bureau », a indiqué Rolex Mompremier à HPN.

Il affirme qu'effectivement les trois concernés sont impliqués dans cette action contraire à l'article 161 du manuel de règlements intérieurs de l'institution.

« J'ai constaté des irrégularités dans leur travail après un constat que j'ai fait. Ils sont fautifs, ils n'ont aucune porte de sortie dans cette affaire », précise le directeur du bureau, Rolex Mompremier.

« Fort de ce constat, j'ai dû inviter un juge de paix au bureau pour venir faire le constat des irrégularités qui, à mon avis sont volontaires, précise Rolex Mompremier. Imaginons qu'ils ont fait des recouvrements depuis le mois d'octobre 2012 qu'ils n'ont jamais déclarés. »

Contactés par téléphone, deux des trois intéressés admettent qu'il y avait une certaine irrégularité dans leur travail, mais pensent que le dossier pourrait être géré d'une autre manière, s'il n'y avait pas un intérêt politique d'un secteur, qu'ils n'ont pas dévoilé.

« J'admets qu'il y a quelques irrégularités [...] qui suscitent tant de palabres. Je n'ai pas fait certaines déclarations à temps mais cela ne devait pas causer un problème car je tenais à remettre les neuf milles gourdes que j'avais en ma possession », explique Ashley Prosper, qui travaille dans l'institution depuis janvier 2008.

« C'est le directeur du bureau qui a réfuté ma décision de verser le montant, sous prétexte que la direction centrale est déjà impliquée dans l'affaire, indique Ashley. Pour l'instant j'attends la décision finale des hauts responsables mais je suis prêt à tout rembourser. »

Corinthe Augustin, lui aussi un autre concerné dans l'affaire, a pointé du doigt le directeur du bureau Rolex Mompremier qui, dit-il, a refusé tout remboursement des sommes non justifiées dans les rapports de travail des inspecteurs.

« Quand il m'a appelé à son bureau vendredi dernier pour qu'il puisse vérifier mes dossiers, j'avais en ma possession 54 780 gourdes, explique Corinthe Augustin. Le directeur du bureau a refusé de recevoir cette somme que j'étais prêt à donner au même moment et quelques heures après mon départ du bureau, il a fait venir un juge de paix pour faire des constats. »

Corinthe Augustin assimile la décision de son supérieur hiérarchique à un acte politique.

« Sa décision est contraire aux normes administratives. Il ne m'a jamais donné une lettre de blâme pour rien de mauvais et d'un coup il a pris cette décision, qui a un caractère politique », indique Corinthe, qui est employé depuis 2004 au bureau de l'ONA.

Les trois concernés et le directeur du bureau disent attendre la décision finale de la direction centrale de l'Office national d'assurance-vieillesse (ONA) pour prendre la bonne décision.

Toutefois, le directeur du bureau Rolex Mompremier dit constater l'absence des trois employés dans leur poste depuis le déclenchement du dossier.

Tandis que Corinthe et Ashley expliquent, quant à eux, qu'ils attendent la dernière décision de la direction centrale de l'ONA, car leur chef hiérarchique les avait interdit l'accès au bureau régional.

Sylvestre Fils Dorcilus